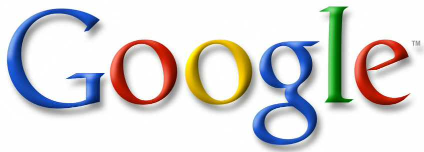
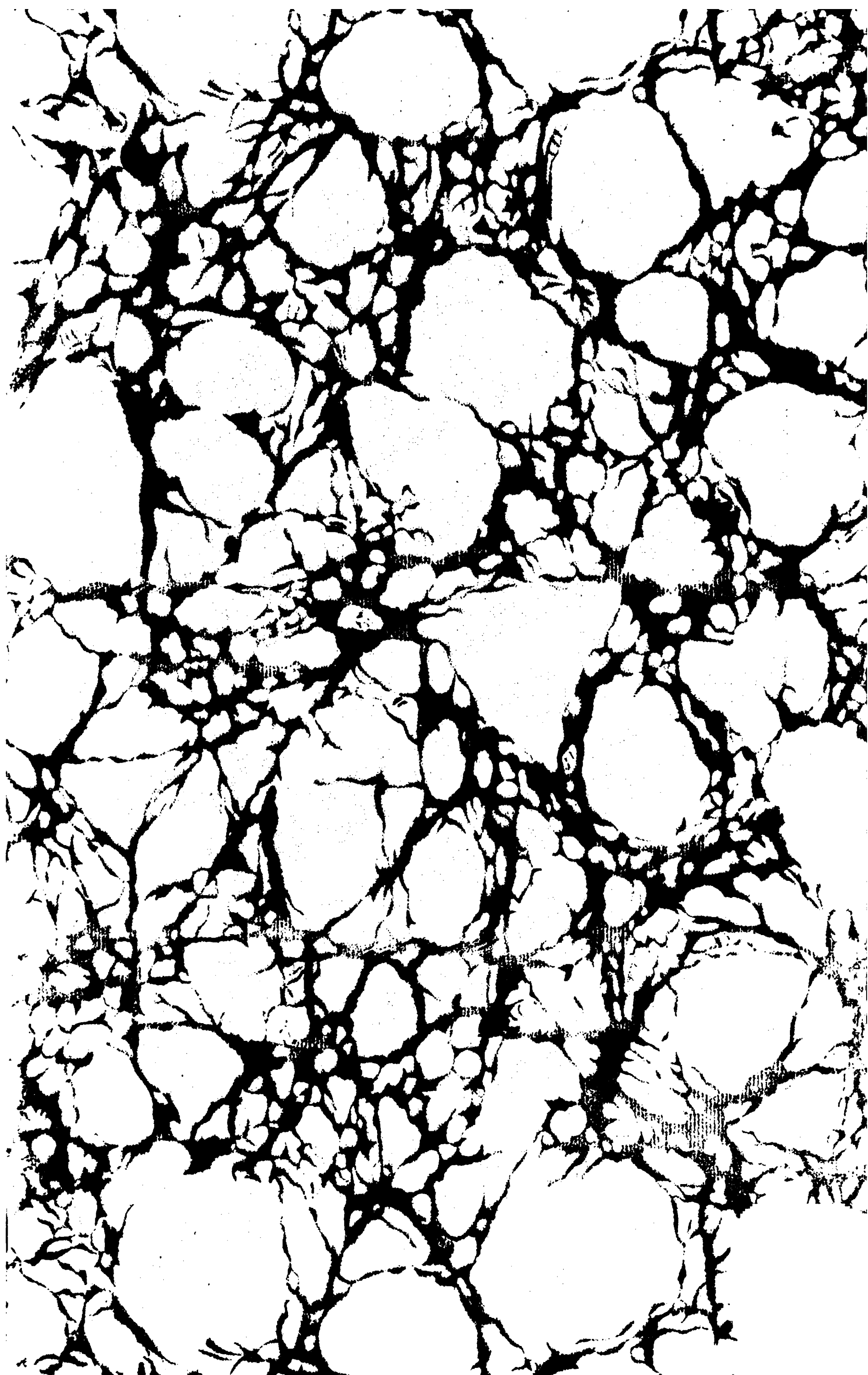
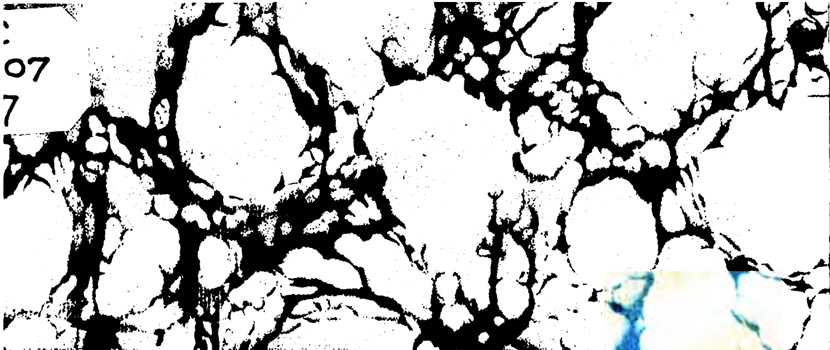
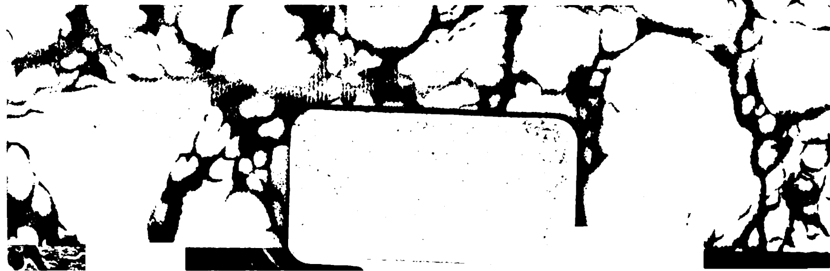
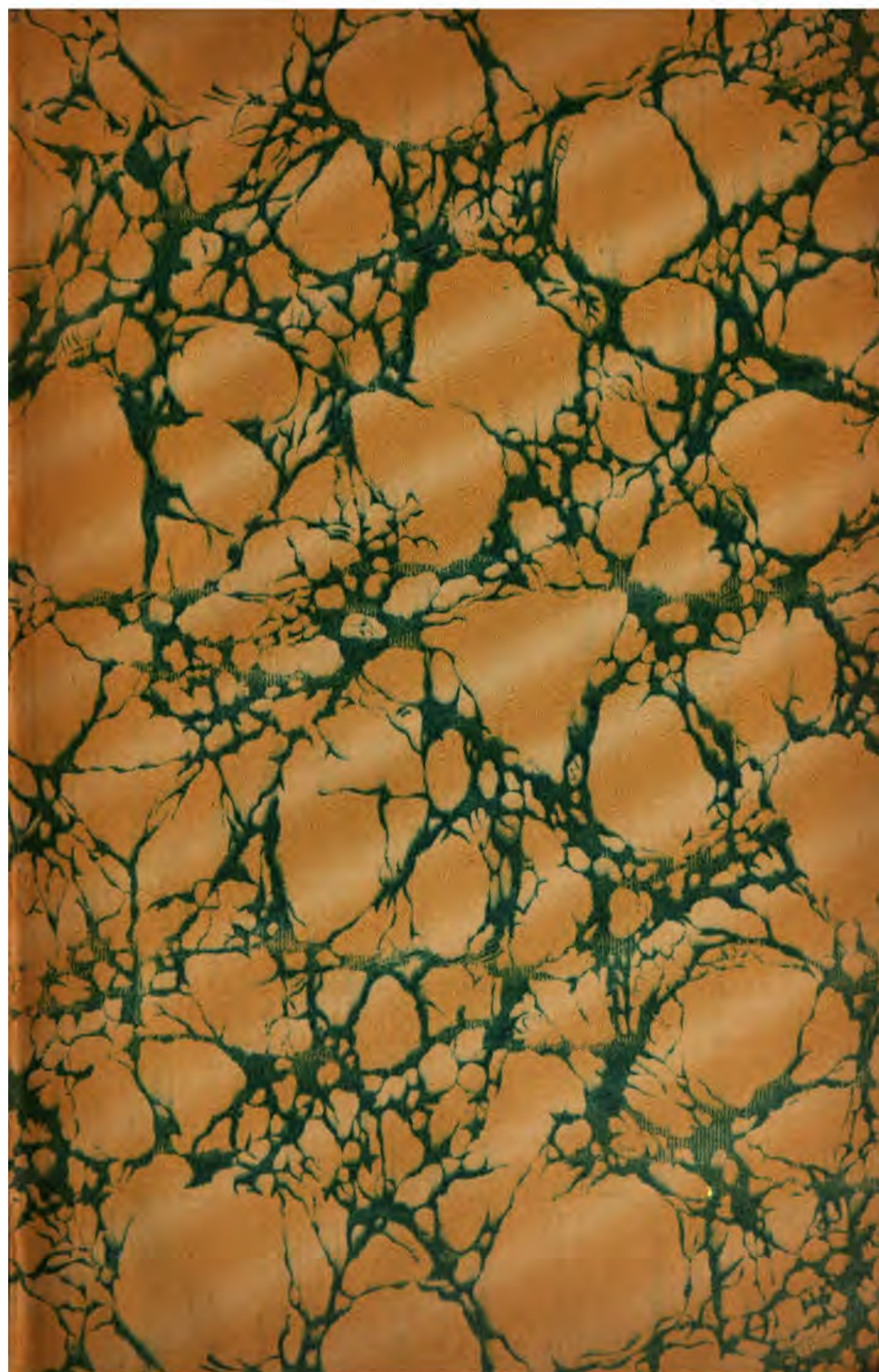



HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY









Dr. Jamil

EUGÈNE MÜNTZ

HISTOIRE DE L'ART

PENDANT

LA RENAISSANCE



UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG

ANTOINE FROMENT,

OU

LES COMMENCEMENTS DE LA RÉFORME A GENÈVE.

La liberté de la Suisse fit l'indépendance de Genève, et l'émancipation de l'esprit humain fit sa Réformation. MIGNET.

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

LE MERCREDI, 23 DÉCEMBRE 1857, A 4 HEURES DU SOIR,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

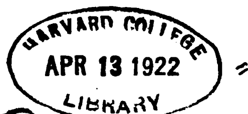
LOUIS J. H. DUPONT,

DE SAILLANS (DRÔME).

STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1857.


HARVARD COLLEGE
APR 13 1922
LIBRARY

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

Amour et reconnaissance inaltérables.

A MES PARENTS DE VALENCE.

Profonde affection.

A MES AMIS DE GENÈVE.

Souvenir.

L. DUPONT.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE
DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻, RICHARD, FRITZ, JUNG ✻, REUSS, SCHMIDT,	Professeurs de la Faculté.

M. BRUCH, président de la soutenance.

MM. BRUCH, JUNG, SCHMIDT,	Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

PRÉFACE.

Je dois quelques mots d'explication à mes lecteurs sur les sources qui m'ont fourni les éléments de ce travail. Je n'ai pas eu à ma disposition tous les ouvrages que j'aurais pu consulter avec fruit, tels que l'Histoire de Genève de M. Gaberel, celle de Senebier, etc.; mais le champ que je me propose d'explorer ne m'est pas tout à fait inconnu, en sòrte que mes souvenirs me seront très-utiles à cet égard. On peut lire avec fruit la Chronique de Bonnivard, prieur de Saint-Victor, l'Histoire de Genève de Spon. Les ouvrages que j'ai particulièrement consultés, sont un excellent article de M. Mignet (Académie des sciences morales et politiques, 2e série, vol. 1) *sur les commencements de la Réforme à Genève.* Mais ceux qui sont les plus riches en détails, ce sont *les Actes et gestes de la cité de Genève* de Froment, et un extrait des registres publics de la même ville par Jacques Flournois. Cet extrait va de l'an 1532 à 1536.

ANTOINE FROMENT,

RÉFORMATEUR A GENÈVE.



INTRODUCTION.



C'est un réformateur intéressant, que celui dont je me propose d'esquisser la vie; il est généralement peu connu, et il ne mérite pas l'oubli dans lequel on laisse son nom. On parle de Calvin, de la révolution morale que son génie a su opérer à Genève, mais on ne songe pas assez à celui qui l'a précédé, qui a préparé en quelque sorte le terrain, et défriché le champ qui devait plus tard, sous la bénédiction de Dieu, porter de si beaux fruits. C'est lui qui a été à Genève le premier instrument de sa grandeur, qui a jeté le premier germe de cette réforme qui devait faire d'une petite ville, la capitale d'une grande opinion. Il a payé son hospitalité à la Suisse, en faisant part à cette contrée des idées qu'il ne pouvait pas réaliser dans sa patrie.

Je dois le dire tout d'abord, la vie de notre compatriote n'a pas été exempte de reproches; c'est même peut-être là une des causes qui nous expliquent le silence que ses

contemporains ont gardé à son égard, tout en donnant des éloges aux autres réformateurs. Mais qu'importe? Parce que nous trouvons le mal quelque part, sera-ce un motif suffisant pour nous empêcher de louer le bien qui est à côté? Parce qu'on doit blâmer ce qui est mauvais dans la vie d'un homme, gardera-t-on le silence sur ce qu'il y a eu de beau en lui? Froment a passé ses plus belles années à lutter contre un ennemi puissant, il a usé ses forces au service du Maître auquel il s'était dévoué. Et si sa vie nous apprend qu'il n'y a aucune œuvre d'homme, qui ne porte quelque part la trace de la faiblesse humaine, elle nous offrira aussi des exemples de zèle ardent, de dévouement désinteressé, de pieuse confiance, qui peuvent et doivent être sérieusement médités.

On ne connaît rien de bien positif sur l'époque de la naissance d'Antoine Froment. Il était originaire de Tries en Dauphiné, et probablement d'une bonne maison. Il reçut sans doute une éducation assez soignée qui lui fit reconnaître et repousser en même temps les abus qui s'étaient glissés alors dans l'Église romaine. A quelle époque peut-on placer sa conversion? c'est ce qu'il est impossible de déterminer. Tout ce qu'on sait de lui à cet égard, c'est que la persécution l'obligea à quitter de bonne heure sa patrie, car nous le trouvons à vingt-trois ans prêchant en Suisse, puis un peu plus tard à Genève, où il jeta les premiers fondements de la Réforme. Mais avant d'entrer dans les détails de cette œuvre si féconde en résultats, il est nécessaire de remonter en arrière, et de faire con-

naître la situation politique de la cité qui devait être le théâtre des travaux de Froment.

La destruction du royaume de Bourgogne avait fait naître des souverainetés féodales, des États démocratiques et des principautés ecclésiastiques. Depuis cette ruine, Genève avait un évêque qui était son souverain et qui, avant le douzième siècle, était élu par le peuple et par le clergé. Plus tard, ce furent les chanoines de Saint-Pierre, qui furent seuls chargés de pourvoir à l'élection. Quand l'évêque était nommé, le peuple et les syndics se réunissaient et on procédait solennellement à son installation. Il jurait de respecter les libertés, les franchises et les coutumes des bourgeois de Genève; c'est après ce serment qu'il était reconnu souverain. L'évêque avait légué son pouvoir militaire et sa juridiction civile à un intendant qui portait le nom de Vidomne. Ce fut d'abord le comte de Genevois qui fut investi de cette charge, mais depuis la fin du treizième siècle (1290) jusqu'à la fin du seizième, ce fut le duc de Savoie. Malgré ce souverain ecclésiastique, Genève néanmoins se gouvernait presque démocratiquement. Les chefs de maison se réunissaient en Conseil général deux fois par an et choisissaient quatre syndics et un trésorier; en même temps ils réglaient les impôts, délibéraient sur les alliances, etc. Les syndics étaient assistés par un conseil composé de 16, de 20 ou de 30 membres qu'ils pouvaient désigner eux-mêmes; ils étaient renouvelés tous les deux ans, avaient seuls le droit de poursuivre en matière criminelle, de mettre à la question et de condamner à mort. Ils jouissaient du tiers des revenus publics, les deux autres tiers appartenaient à l'évêque. Il y

avait à Genève un clergé très-puissant, dont les chanoines étaient les chefs; au commencement du seizième siècle, sur une population d'environ 12 à 14,000 âmes, on comptait trois cents ecclésiastiques.

Le parti militaire partageait l'autorité avec le clergé, en sorte que le pouvoir se disputait entre l'évêque, le vidomne et les syndics; la constitution de Genève, qui en faisait une ville à la fois ecclésiastique, féodale et républicaine, favorisait ces disputes, et le peuple, qui commençait à comprendre qu'il était quelque chose dans le gouvernement, étendait insensiblement ses droits. Il avait à lutter, tantôt contre les attaques des ducs de Savoie, qui voulaient que l'évêque exerçât un pouvoir purement spirituel, tantôt contre celles de l'évêque lui-même, qui violait parfois la souveraineté du peuple. Ainsi en 1513, Jean, bâtard de Savoie, avait obtenu de monter sur le siége épiscopal, à la condition imposée par Charles III de livrer Genève, condition qui avait été acceptée. Le duc de Savoie voulait s'emparer de cette ville et y faire reconnaître son autorité; tout semblait concourir à la réussite de ce projet: car il était alors allié aux maisons de France et d'Autriche; l'évêque était complice de ses desseins; le chapitre était composé de créatures dévouées; quelques riches, ne désirant rien de plus que de passer paisiblement leur vie au sein des plaisirs, favorisaient ses plans; enfin le duc, lié par un traité avec les cantons suisses, n'avait à craindre aucune attaque de leur part. Charles III espérait réduire Genève sans effort; mais quelques bourgeois généreux, honteux de se voir sous une domination étrangère, conçurent le projet de résister.

Parmi eux on nomme le prieur de Saint-Victor, Bonnivard, et un membre du Petit-Conseil, Berthelier. Celui-ci organisa une confédération de jeunes gens, qui sont connus dans l'histoire sous le nom d'*Enfants de Genève;* ce sont eux qui ont fait faire à leur patrie les premiers pas dans le chemin de l'indépendance. C'est en 1517 que le duc songea sérieusement à s'emparer de Genève, et pour arriver plus sûrement à son but, il résolut de se défaire d'abord des chefs. Poursuivis sous la prévention d'avoir voulu empoisonner leur évêque, les bourgeois indépendants se virent arrêtés et jetés en prison. Ces premières mesures furent suivies d'exécutions sanglantes, qui jetèrent le trouble parmi les citoyens. Berthelier chercha son salut dans la fuite. Réfugié à Fribourg, il employa son exil à préparer un secours puissant pour sa patrie, en préparant un traité de combourgeoisie qui unissait les deux peuples par un traité d'alliance défensive. Il revint à Genève, protégé par un sauf-conduit que lui avaient délivré les Fribourgeois; traduit en jugement, il fut acquitté par les syndics.

Après la signature du traité avec Fribourg, le parti des *Eidguenots* remplaça celui des *Enfants de Genève,* et on donna le nom de *Mameluz* à celui qui soutenait la cause du duc de Savoie. Ce dernier, après des plaintes non écoutées dans le Conseil de Zurich, au sujet de l'alliance de Fribourg et de Genève, après de nombreuses mais inutiles tentatives pour la faire rompre, résolut d'avoir recours à la force. Il assembla secrètement une armée et arriva devant Genève, dont il s'empara avant que les Fribourgeois eussent pu lui porter secours. Le

Conseil fut obligé de renoncer à la combourgeoisie de Fribourg; les syndics qui avaient conclu le traité furent déposés, et le Petit-Conseil tout entier fut exclusivement composé des créatures du duc. Berthelier fut arrêté au nom de l'évêque, au mépris des franchises de la ville; il fut interrogé par un prévôt savoyard, auquel il refusa de répondre, et il fut condamné à avoir la tête tranchée. Depuis longtemps ce citoyen courageux avait prévu pour lui un pareil dénouement; plusieurs fois il avait répété à Bonnivard que, pour l'amour de la liberté de Genève, ils perdraient, l'un son bénéfice et l'autre sa tête. La tyrannie du duc s'exerça aussi sur Bonnivard, qui fut privé de ses bénéfices et enfermé pendant deux ans au château de la Grolée. Un grand nombre de citoyens s'exilèrent volontairement pour se dérober à ces exactions.

Mais Dieu ne devait pas permettre que Genève restât plus longtemps garottée sous le joug féodal : la face des choses allait bientôt changer, et le duc se vit obligé de renoncer à ses projets. Pour qu'il eût pu réussir, il aurait fallu que l'évêque eût été un fidèle allié; du moment où il préférerait sa souveraineté propre à celle de la maison de Savoie, le pouvoir ducal était anéanti. C'est précisément ce qui arriva quand Jean de Savoie, mort en 1523, fut remplacé par Pierre de la Baume, frère du comte de Montrevel, et qui fut le dernier évêque de Genève. Avant d'être promu à cette dignité, il était tout dévoué à la cause du duc de Savoie, dans les terres duquel il possédait de nombreux bénéfices. Mais avec l'épiscopat, les dispositions de l'évêque changèrent de tendance, et Pierre de la Baume se montra favorable aux intérêts

des citoyens de Genève. Une autre circonstance qui favorisa les Genevois, ce fut l'absence du duc, qui était parti pour le Piémont. C'est pendant ce temps que les gouvernements de Berne et Fribourg, avec lesquels s'étaient alliés les *Eidguenots* fugitifs, envoyèrent des députés à Genève afin de connaître quelles étaient les intentions du peuple. Les citoyens, réunis en grand nombre, protestèrent contre les attentats du duc envers les personnes des citoyens et les franchises de la ville. A la suite de cette assemblée, les *Eidguenots* exilés rentrèrent dans leur patrie, les *Mameluz* furent bannis, et Genève se donna une constitution plus démocratique. Le vidomnat fut aboli de fait sinon de droit, l'évêque vit son autorité restreinte, on créa le Conseil des *Soixante* et celui des *Deux-Cents*. Ces deux pouvoirs furent investis d'une autorité supérieure et placés au-dessus du Petit-Conseil et des syndics, qui leur étaient soumis.

Le duc de Savoie eut de nouveau recours aux intrigues, aux négociations, aux armes, pour rompre les traités de combourgeoisie; mais toutes ses démarches furent vaines. Il avait, de plus, trouvé un allié dans l'évêque, qui, voyant son autorité ébranlée, s'était réconcilié avec lui; néanmoins leurs efforts réunis n'obtinrent pas plus de succès : les citoyens déjouèrent toutes les menées et repoussèrent toutes les attaques.

C'est probablement pendant ces luttes qui fortifiaient les esprits, qu'on vit apparaître les premiers germes de la Réformation. Déjà les idées nouvelles avaient pénétré à Genève; c'étaient sans doute les Bernois qui les premiers avaient contribué à les faire naître. Ceux qui avaient

entendu parler de réforme en discouraient avec hardiesse: et cet esprit d'examen se propageait parmi le peuple qui se familiarisait insensiblement avec l'idée d'une religion, sans un ordre hiérarchique à la tête. Ceux qui avaient défendu la liberté de leur patrie, étaient naturellement les plus zélés partisans de l'émancipation religieuse, bien qu'ils n'en aient pas compris tout dabord le véritable but. Dès 1528 on violait publiquement les prescriptions de l'Église; en 1530, on prit des mesures répressives contre les abus les plus criants. Mais l'esprit novateur faisait des progrès, et quand au mois de juin, on annonce que le pape Clément VII va publier un jubilé et accorder à cette occasion un grand nombre d'indulgences, on trouve le lendemain des écrits affichés en différents endroits de la ville, et qui promettent le pardon des péchés sous la seule condition de la repentance et d'une foi vive en Jésus-Christ. Cette démarche était trop hardie pour cette époque, aussi fit-elle naître un commencement de sédition qui fut promptement réprimée par les syndics. Dans tous les cas elle eut un résultat jusqu'à un certain point avantageux. Elle apprit aux citoyens qu'avant d'exiger la réforme du clergé, ils devaient essayer de se réformer eux-mêmes; que le parti sacerdotal était encore puissant et devait être ménagé par le parti démocratique pour ne pas ajouter l'hostilité des prêtres à celle de duc; enfin que Fribourg manaçait de rompre le traité de combourgeoisie si la Réforme s'introduisait à Genève.

Telle était la situation politique, et l'état des esprits à Genève, quand Farel, accompagné de Saunier, y arriva dans le courant de septembre 1532. Il vit ceux des bourgeois

qui étaient le mieux disposés, et commença ses prédications secrètes : c'est ainsi que quelques-uns reçurent l'Évangile, pour devenir plus tard les soutiens de l'Église naissante. Les succès de Farel allarmèrent les chanoines et attirèrent l'attention des syndics, qui ordonnèrent qu'il vint exposer sa doctrine devant le Conseil épiscopal. Protégé par les lettres de recommandation des seigneurs de Berne, Farel fut placé sous la sauvegarde de deux syndics, et se rendit accompagné par la foule, à la maison du grand-vicaire, où devait avoir lieu la conférence. Le clergé avait promis aux syndics, qu'il n'y aurait aucune violence à regretter, mais ces promesses ne furent pas respectées. Farel accusé et injurié, se présenta à l'assemblée, comme envoyé de Dieu le Père et ambassadeur de Jésus-Christ. « *Je ne trouble point la ville comme* « *vous le dites, s'écria-t-il, mais je vous répondrai comme* « *Élie à Achab : C'est toi roi, et non pas moi, qui troubles* « *tout Israël. Aussi ce n'est pas moi qui ai troublé cette* « *vllle, mais c'est vous et les vôtres qui avez troublé non-* « *seulement cette ville, mais tout le monde par vos traditions* « *et vos inventions humaines.* » A ces paroles, l'un des principaux de l'assemblée se lève, et parodiant les paroles de Caïphe, « *il a blasphémé, dit-il, nous n'avons plus* « *besoin de témoins, il est digne de mort.* » La sédition éclate; Farel repoussé du Conseil, tombe au milieu d'une populace ameutée, des mains de laquelle il est retiré à grand peine par les syndics. On lui ordonna de quitter Genève avec Saunier et de n'y plus rentrer sous peine de mort. Quelques amis fidèles craignant des embûches de la part de leurs ennemis, les conduisirent par le lac

et les débarquèrent entre Morges et Lausanne. Les deux exilés se retirèrent à Granson et vinrent plus tard à Orbes. C'est dans la première de ces deux villes qu'ils rencontrèrent A. Froment, occupé de la prédication évangélique. Ce jeune prédicateur, se sentit ému au récit que lui fit Farel des dangers qu'il avait couru, et après quelque résistance, il céda aux sollicitations pressantes de son collègue, d'essayer de réformer Genève.

Il partit le 1er novembre 1532, après avoir imploré sur son œuvre la bénédiction de Dieu; il ne comptait, nous dit-il, « sur aucune puissance humaine, sachant bien « que Dieu se sert quelquefois des choses faibles de ce « monde pour confondre les fortes. » A peine arrivé, il se rendit auprès des amis de Farel, pour se faire connaître et pour leur exposer ses projets. Mais leur indécision refroidit considérablement le zèle du jeune réformateur; les uns n'osaient pas manifester leur opinion à cause de l'insuccès de la tentative de Farel; d'autres poussaient la timidité jusqu'à refuser un asile à ce nouveau champion que Dieu leur envoyait. Ainsi inconnu, sans ressources, au milieu d'une cité qui lui était hostile, Froment voit ses projets détruits: il recule aussi devant une œuvre si difficile, le découragement s'empare de lui, et il prend la résolution de quitter la ville. Il a déjà dépassé les remparts et chemine le long du lac, quand il sent sa conscience lui reprocher de quitter le champ sans avoir essayé de le cultiver, de jeter ses armes sans avoir combattu. Cette pensée le trouble, il continue sa route presque malgré lui, il hésite, un violent combat se livre dans son âme, entre le sentiment qui le pousse à abandonner

la ville et celui qui l'engage à y rentrer. C'est ce dernier qui l'emporte, et Froment retourne sur ses pas, décidé à *planter,* et laissant à Dieu le soin « *de donner l'accroissement.* »

Peu de jours après, la foule se pressait autour de placards affichés à tous les carrefours. Voici ce qu'on y lisait. « *Il est venu un homme dans cette ville, qui veut « enseigner à lire et à écrire en français, dans un mois, à « tous ceux et celles qui voudront venir, petits et grands, « hommes et femmes, même à ceux qui jamais ne furent en « école; et si dans le dit mois, ne savent pas lire et écrire, « ne demande rien de sa peine. Lequel trouveront en la « grande salle de Boitet, près du Mollard, à l'enseigne « de la croix d'or. Il guérit beaucoup de maladies pour « néant.* » Ces écriteaux étaient le sujet de toutes les conversations et donnaient lieu aux commentaires les plus divers. Chacun émettait son avis, en bien ou en mal. « *Je l'ai entendu parler, disaient les uns, il dit bien; il ne « demande rien pour sa peine, disaient les autres, nous « irons l'entendre, nous apprendrons à lire et à écrire et nous verrons ce qu'il dit.* » Néamoins, quelques oppositions essayèrent de percer; on accusa Froment d'être « *un méchant Luthérien qui voulait abuser le peuple,* » mais elles ne furent ni assez nombreuses, ni assez puissantes pour empêcher le réformateur d'accomplir son œuvre. Bientôt il eut un grand nombre d'enfants qui lui furent confiés, et auxquels il apprenait à lire et à écrire. Peu à peu, il joignit à ces leçons quelques paroles sur la Religion, et finit par donner deux fois par jour des explications du Nouveau Testament ou de quelque autre partie de l'Écriture. Les enfants, intéressés par

ces leçons, les répétaient à leurs parents, en les engageant à venir les entendre, de sorte que Froment voyait son école fréquentée par un grand nombre de personnes qui venaient l'écouter, les unes par curiosité, les autres par moquerie, d'autres pour être instruites. « *Plusieurs*, nous « dit Froment lui-même, s'en retournaient chez eux « louant et glorifiant Dieu. » Quelques prêtres furent aussi gagnés, mais le plus grand nombre tourna en ridicule cette doctrine, en affectant de la mépriser. Malgré ces résistances ou plutôt peut-être à cause de ces résistances, le nombre des évangéliques allait toujours croissant, et les plus mal disposés, finissaient par céder. Froment nous raconte fort au long la conversion d'une femme, nommée Claudine, « *sachant bien lire, fort dévote et superstitieuse* « *à merveille.* » Après avoir longtemps résisté aux instances de plusieurs personnes, elle se décida un jour à aller écouter *ce diable.* Elle se convertit après avoir entendu Froment, et sa conversion amena celle de son mari et de plusieurs autres membres de sa famille.

Pendant que Froment poursuivait le cours de ses instructions, un moine cordelier, partisan secret de la Réforme, prêchait l'avent au couvent de Rive; il se nommait Ch. Bocquet. Après un commencement d'émeute, promptement réprimé (31 décembre 1532), les conseils avaient décidé qu'il serait le seul prédicateur autorisé, et la foule l'écoutait avec plaisir; mais elle avait l'habitude, après avoir assisté à ses sermons, d'aller écouter Froment dans la salle que ce dernier avait louée. Le lendemain de cette sédition où le sang avait failli couler (1er janvier 1533), à l'issue du sermon de Boquet, le peuple s'em-

presse pour venir entendre Froment; la salle de Boitet ne peut pas contenir toute cette foule qui s'accumule aux portes et s'étend jusque dans la rue. Tout à coup le cri *au Molard, au Molard* retentit répété par mille bouches, on s'empare de Froment et on l'oblige à monter dans une chaire improvisée. « *Prêche nous, prêche nous la parole de Dieu lui crie la foule. — C'est aussi celle qui demeurera éternellement* » répond Froment; puis ayant fait signe de la main pour demander du silence, il se jette à genoux et implore avec larmes le secours de Dieu sur l'assemblée. Il remercie le Seigneur d'avoir amené ce peuple à la lumière; il lui demande de répandre son Saint-Esprit sur l'assemblée, de montrer sa puissance en soutenant le serviteur qu'Il a envoyé au milieu de ce peuple. Cette prière terminée, le prédicateur prend son texte dans l'Évangile de Matthieu au septième chapitre. « *Donnez-vous garde des faux prophètes qui viennent à vous en vêtements de brebis, et qui sont au dedans des loups ravissants; vous les reconnaîtrez à leurs fruits.* »

« Notre Seigneur Jésus-Christ, dit-il, connaissant ce qui « devait arriver à ses apôtres, les exhortait *d'être sages « comme serpents et simples comme colombes*, pour et afin « qu'ils se dussent donner garde des faux prophètes qui « devaient venir à eux en vêtements de brebis. Il est aussi « du devoir du chrétien de savoir discerner et connaître « ce que notre Dieu nous a baillé, non pas même quand « ce serait un ange du ciel qui nous voudrait autrement « dire, ni devons ajouter foi, ni l'ouïr, ni croire, « si n'est conforme à l'Écriture sainte. Nous devons être « faits de nouvelles créatures, être régénérés par l'Esprit

« de Dieu, revêtir un nouvel homme qui est Christ, et « dépouiller le vieil qui est la chair, péché, satan, hypo- « crisie, orgueil, avarice, qui est racine de tout mal. Notre « Dieu veut que nous ayons cette simplesse, sans fiel ni « amertume, comme la colombe qui est douce et aimable. « Si nous cheminons par telle simplicité de vie, comme « il nous enseigne en sa Parole, nous vaincrons facilement « nos ennemis à l'imitation de notre bon Sauveur Jésus- « Christ, qui par sa vie et sa conversation a convaincu « ses ennemis et ses adversaires les scribes et les pharisiens, « leur amollissant le cœur par sa douceur et sa bénignité. » Tout à coup on voit descendre sur la place le grand sautier Petremann Falquet, qui ordonne à Froment de cesser sa prédication. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux « hommes » répondit le jeune homme, en élevant la voix, « car Dieu me commande que je prêche sa parole, et tu « me le défends; je n'en ferai rien par ton commande- « ment, car à ce ne suis tenu d'obéir. » Puis se tournant vers le peuple, « ne vous troublez point, mes amis, con- « tinue-t-il, mais écoutez ce que notre Seigneur Jésus dit, « *qu'on se donne garde des faux prophètes, qui viennent à* « *vous en habits de brebis et par dedans, sont des loups* « *ravissants, vous les connaîtrez à leurs fruits.*

« Or, mes frères, pour se donner garde des faux pro- « phètes, il faut avant toutes choses connaître quels ils « sont, quelle est leur doctrine, quelle est leur vie; après « les avoir bien connus, il les faut fuir et éviter.

« Beaucoup de gens diront à présent que c'est nous qui « sommes les antéchrists. Vous êtes venus, disent-ils, prê- « cher une nouvelle loi, pour détruire la nôtre qui est

« ancienne; mais la vôtre n'est que de deux jours et nou-
« velle, par laquelle vous ne faites que troubler toute la
« terre et les hommes. Jésus-Christ disait que dans les
« derniers temps, il devait venir de faux prophètes, et
« vous êtes de ceux qu'il entendait dire, car vous venez
« en ces temps après les nôtres, et vous semez la division
« entre les uns et les autres. Certes, si vous étiez envoyés
« de Dieu, comme vous le dites, vous porteriez la paix
« avec vous et non pas la guerre, car là où est la paix,
« Dieu y est aussi. »

Il s'agit donc de savoir de quel côté est le droit. « Or,
« mes frères, continue Froment, pour juger entre les deux
« partis, il faut un juge compétent, qui ne soit pas partie
« dans sa cause et qui ne fasse pas acception de personnes.
« Car si dans un jugement civil il est nécessaire d'avoir
« un juge compétent, de bonnes informations, de bons
« témoins, de bonnes raisons et des lettres patentes, à
« combien plus forte raison quand il s'agit de la cause de
« Dieu. Nous prendrons donc pour juge Dieu, qui ne fait
« acception de personne, qui juge d'un juste jugement,
« sans regarder ni le pauvre ni le riche, ni le fou ni le
« sage; Jésus-Christ son vrai Fils sera le témoin avec les
« prophètes et les apôtres, afin que personne ne pense
« que je veuille être juge de mon dire; pour lettres
« signées et scellées du précieux sang de notre Seigneur
« Jésus-Christ, son Évangile, salut pour tous ceux qui
« croient, pour l'amour duquel tant de martyrs ont rendu
« témoignage. Je montrerai ensuite que même du temps
« des prophètes il y avait des antechrists; enfin j'avance-
« rai la coutume ancienne qui est d'avoir son commande-

« ment de Dieu, laquelle a été de tout temps observée « de ses bons serviteurs. Le vrai Christ est Celui qui nous « a rachetés par son sang, et le faux Christ dit qu'il nous « rachète par des sacrifices ou autrement. Tout homme « donc qui se fait pardonneur de péchés ou rédempteur, « de quelle autorité ou moyen que ce soit, il faut néces- « sairement qu'il soit appelé nouveau Christ, nouveau « Rédempteur, et par conséquent faux Christ et faux pro- « phète. Mais nous, nous ne connaissons point d'autre « pardonneur de péchés, ni d'autre rédempteur que le « vrai Christ, lequel faut chercher par une vraie foi à la « droite du Père.

« Jésus-Christ dit que les faux prophètes viendront « non-seulement en vêtements de brebis, mais en longues « robes, et dévoreront les femmes veuves sous ombre de « longues oraisons. L'apôtre Paul et les autres les dési- « gnent aussi clairement quand ils les appellent *citernes « sans eau*, *antéchrists*. Par ceci, chacun de vous peut juger « maintenant si je dis la vérité ou si je mens; toutefois, « quand même vous ne voudriez pas confesser que je dis « la vérité, il me suffit que les cœurs soient intérieure- « ment convaincus, pour avoir ma cause gagnée devant « Dieu. »

La foule captivée par la hardiesse de cette rude éloquence, continuait à prêter toute son attention au discours du réformateur, quand Claude Bernard, l'un des plus chauds partisans des idées nouvelles, voit soudain le procureur fiscal, le lieutenant de la ville et les prêtres descendre en armes sur la place. « Sauve, sauve Froment, s'écrie-t- « il, voici les prêtres, pour l'honneur de Dieu, évitez

« toute effusion de sang ! » L'intrépide jeune homme résiste, il veut continuer à développer le plan qu'il a proposé à ses auditeurs, mais ses amis l'entraînent et le font passer secrètement par une petite allée dans la maison d'un citoyen réformé, Jean Chautemps. La nuit venue, il passe dans la maison d'Ami Perrin ; à cette nouvelle, les prêtres irrités d'avoir vu s'échapper leur victime, obtiennent du Conseil un décret d'exil contre Froment ; la foule menace de détruire la maison qui le cache et de brûler l'hôte. Ami Perrin oppose à toutes ces menaces une conduite courageuse, calme et digne. Il répond au Conseil qu'il a le droit d'avoir chez lui un serviteur homme de bien et le Conseil le laisse en paix. Froment passe ainsi pour être le serviteur d'Ami Perrin, et profite de son séjour pour gagner de nouveaux partisans à l'Évangile. Mais ses adversaires ne l'oublient pas, et fortifient leur irritation contre lui. Sa présence dans les rues de la ville, est bien souvent une occasion de tumulte et de désordre. Un jour il se voit assailli sur l'un des ponts de l'île par une multitude de femmes excitées par les prêtres; on va le précipiter dans le Rhône, quand il est heureusement délivré par quelques réformés qui étaient accourus au premier bruit de la lutte. Une autre fois, c'est la maison d'Aimé Levet où il habite, qui est assaillie à coups de pierres par la foule. A cause de toutes ces manifestations hostiles, Froment ne sort plus sans être accompagné, à son insu, par quelques amis afin que personne ne le maltraite. Mais il se décide à quitter Genève, comprenant que le séjour dans cette ville devenait chaque jour plus difficile, pour ne pas dire impossible. Au milieu de la

nuit, il sort de la ville, et accompagné de quelques amis, il se retire à Yvona, sur le lac d'Yverdon.

Ici nons manquons de détails sur l'œuvre du Réformateur, pendant son séjour forcé hors de Genève. D'après ce que nous connaissons déjà de son zèle pour la cause à laquelle il s'est dévoué, nous pouvons présumer avec assez de vraisemblance qu'il ne resta pas inactif et qu'il continua à annoncer la Parole à des âmes mieux disposées à l'écouter. Néanmoins il n'oubliait pas Genève; son cœur le reportait souvent vers cette cité; il était inquiet sur le sort de cette semence de vérité qu'il avait jetée sur le terrain que Dieu s'était réservé, et qui devait produire plus tard une si brillante moisson; il voulait en surveiller lui-même les progrès, afin qu'il ne s'y mêlât aucune ivraie menteuse; il n'attendait qu'une occasion favorable pour rentrer dans son champ de travail; elle ne tarda pas à se présenter.

Malgré l'opposition quelquefois violente des prêtres et de l'évêque, le nombre des *évangéliques* croissait tous les jours et gagnait des partisans même dans le clergé. Les corréligionnaires de Froment qui sont déjà fort nombreux, se réunissent dans les maisons des uns et des autres et le plus instruit explique l'Écriture-Sainte. Ces assemblées sont mal vues de tout le clergé et même du Conseil; mais tous les obstacles qu'on suscite aux réformés, ont un autre résultat que celui qu'attendent leurs adversaires. Au lieu de céder aux ordres ou aux menaces, ils s'affermissent davantage dans leur croyance qu'ils sont maintenant décidés à défendre au péril de leur vie. Un bonnetier nommé Guérin, versé dans la connaissance des Écritures, assemble le troupeau qui avait perdu son pasteur, et va

prêchant de maison en maison. Pour la première fois on célèbre la communion sous les deux espèces dans un jardin du pré l'Évêque; l'assemblée ce jour-là compte un grand nombre d'assistants. Les prêtres qui ont eu connaissance de ce nouveau progrès, font entendre des plaintes amères au Conseil, qui décrète l'exil de Guérin et de toute sa famille. Celui-ci quitte Genève et vient rejoindre Froment à Yvona.

Mais deux réformés, Claude Salomon et Beaudicheon, lassés des persécutions auxquelles le parti réformé est en butte, se sont rendus à Berne, pour exposer au gouvernement de ce canton la situation religieuse de leur patrie. Les seigneurs de Berne les renvoient avec des lettres pour le Conseil, dont ce dernier prend connaissance dans sa séance du 25 mars. Ces lettres contiennent des reproches sur la conduite des conseils à l'égard de Farel et de Froment qu'ils ont laissé persécuter et chasser de Genève. Elles demandent que le gouvernement laisse librement prêcher la Parole, qu'il permette de reprendre les séducteurs; elles renferment en outre certains autres articles qui troublent le Conseil à cause de la division qui en pouvait naître. Le parti catholique, craignant que la faiblesse du Conseil ne l'entraînât à donner une réponse favorable aux réclamations des seigneurs de Berne, se rend en tumulte à l'Hôtel-de-Ville et demande justice. « Faites justice, s'écriaient les députés dans la salle du Conseil et nous vous soutiendrons. Le Conseil répond qu'il s'occupe actuellement de cette affaire et qu'il ferait connaître ce qui aura été statué. Après quelques autres remontrances, les députés se retirent et la foule se disperse bien décidée à se faire justice elle-même.

Deux jours après, le Vendredi-Saint, 28 mars, les prêtres et un grand nombre de leurs partisans se trouvaient réunis dans l'église de Saint-Pierre. Le bruit se répand qu'ils se sont réunis pour se concerter sur les moyens qu'ils emploieront pour exécuter leur résolution arrêtée la nuit précédente, d'exterminer tous les hérétiques. Les réformés, effrayés à cette nouvelle, se réunissent en toute hâte dans la maison de Beaudichon; Pierre Vandel qu'ils ont envoyé à Saint-Pierre pour connaître l'état des esprits, reçoit traîtreusement un coup de poignard de la main d'un nommé Ponteri, et ne doit la vie qu'aux soins qu'on lui prodigue. Les prêtres s'efforcent de persuader au peuple que les réformés veulent détruire le service divin. Celui-ci excité court aux armes; les portes de la ville sont fermées; les canons sont tirés de l'arsenal, et la foule, grossissant à chaque pas, arrive ainsi jusque sur la place du Molard où étaient déjà réunis environ six à sept cents prêtres ou moines (tel est du moins le nombre que donne Froment dans sa Chronique; peut-être est-il exagéré). Là on attend, pour commencer la lutte, une bande d'alliés qui vient de Saint-Gervais. Cette dernière signale son passage par une tentative d'assassinat sur la personne du réformé Jean Philippe. Claude de Genève accourt avec quelques amis et la force de rentrer dans son quartier. Les réformés, ignorant ce fait, n'osent pas sortir parce qu'ils craignent d'être pris entre deux feux; ils sont effrayés du petit nombre d'hommes qu'ils ont à opposer à la masse qui se dispose à marcher contre eux. Cependant ils ne perdent pas courage, ils mettent toute leur espérance en leur Dieu, pour la cause duquel ils se sont

levés, et jurent de mourir plutôt que de renier leur croyance. Ils viennent rangés en bataille jusque sur la place de la Fusterie, attendent là leurs adversaires et se promettent l'un à l'autre foi et loyauté. Les deux partis sont en présence, l'artillerie est postée dans la rue, les arquebuses sont chargées, les piques baissées, prêtes à soutenir le choc. De toutes parts on entend les cris des enfants, les lamentations des femmes qui maudissent cette nouvelle religion et celui qui l'a apportée. L'irritation est à son comble, le moment fatal est venu, le fils va lever son arme contre son père, le frère contre son frère, l'ami contre son ami; la cause de la Réforme va périr écrasée par le nombre, les prêtres vont relever leur étendard ébranlé, le duc et l'évêque vont ressaisir ce pouvoir qui s'échappe de leurs mains, ils vont de nouveau comprimer ce souffle de liberté qui animait Genève; mais Dieu qui tient dans sa main les destinées du monde et les dirige à son gré, ne doit pas permettre que Genève soit perdue. En effet, au moment où la mêlée va s'engager, quelques marchands fribourgeois apparaissent tout à coup, et à la vue de ces hommes prêts à s'entretuer, se jettent au milieu des armes et obtiennent par leurs prières, que le combat n'aura pas lieu. Les esprits sont entraînés, la foule se disperse, et après avoir donné des otages de part et d'autre, on pose les premières conditions de la paix. La teneur des articles du traité qui fut rédigé, était toute en faveur du parti catholique, et la cause des réformés n'y trouvait aucun avantage. Par ce traité, les citoyens s'engageaient réciproquement à se pardonner les injures et les outrages; ils devaient vivre en « bonne paix et union sous

« l'observance des commandements de Dieu, *sans faire* « *nouveauté quelconque ni de parole ni de fait.* Il était dé- « fendu de parler contre les saints sacrements de l'Église ; « de prêcher sans licence du supérieur et de messieurs les « syndics et Conseil ; de manger de la chair le vendredi « et le samedi, etc. » Quiconque enfreindrait ce traité, serait passible d'amendes, de prison et même de bannissement en cas d'une seconde récidive.

Ce traité eut le sort de toutes les conventions qui sont faites exclusivement à l'avantage d'un seul parti ; les conditions ne furent consciencieusement observées ni par les réformés ni par les catholiques, et le salut de Genève fut de nouveau mis en question.

Les prêtres avaient appris que les réformés continuaient à s'assembler secrètement; ils se consultent et méditent un nouveau plan d'extermination qui doit s'exécuter le dimanche de Pentecôte (4 mai 1533). Un grand nombre de réformés étaient alors absents de Genève, et le clergé veut profiter de cette occasion, espérant rencontrer beaucoup moins de résistance. Un prêtre, Pinet, provoque publiquement les *Luthériens* à venir discuter avec lui. Ceux-ci restent d'abord insensibles à ces provocations et refusent de répondre afin de ne pas rompre le traité de paix, mais comme les attaques continuent, Ami Perrin se présente pour répondre aux paroles de Pinet. La discussion fut violente et des paroles on vint aux coups ; déjà les épées brillent et le sang va être répandu, quand on parvient à apaiser les esprits, et la paix est de nouveau conclue. Malheureusement un partisan des prêtres qui a vu le commencement de la sédition, Marin Ver-

sonay, court en toute hâte demander du secours : « à « l'aide, s'écrie-t-il, on tue tous les bons chrétiens. » Les chanoines attendaient armés, et prêts à tout événement. L'un d'eux, Verly de Fribourg, s'élance l'épée à la main; en vain lui dit-on qu'il est trop tard, que la paix est faite, il n'écoute rien, appelle à lui quelques zélés catholiques, et la lutte recommence. Des deux côtés on se bat avec acharnement et le syndic Coquet, qui essaie de sa médiation entre les combattants, reçoit une grave blessure à la tête; d'autres réformés sont aussi blessés, et le combat menace de se prolonger, quand le chanoine Verly tombe mortellement frappé, et sa mort devient le signal de la retraite.

Les conséquences de cette nouvelle escarmouche sont désastreuses pour la Réforme, car les Fribourgeois, irrités de la mort du chanoine, envoient une ambassade pour réclamer le corps et pour demander justice; de plus, les liens qui unissaient les deux États se relâchent, et Fribourg appuie de tout son crédit l'évêque de Genève, qui depuis longtemps était éloigné de son diocèse. Celui-ci profite de cette protection, et le mardi, 1er juillet, il fait son entrée solennelle dans la ville. Il signale son retour en attirant chez lui quelques-uns des principaux réformés, qu'il fait ensuite renfermer étroitement, les accusant d'être complices de la mort de Verly. Comme il craint le peuple, il n'ose pas les faire mourir dans la ville et la nuit venue, il fait secrètement préparer un bateau pour les transporter à Fribourg ou au château de Chillon; mais le capitaine-général Jean-Philippe est averti, et de concert avec Michel Balthazar, Ami Baudière et quelques

autres réformés, il organise un guet qui par sa bonne surveillance, empêche la réussite des projets de l'évêque. Irrité de cet échec et de la résistance que ses plans rencontraient auprès du Conseil, le prélat quitte secrètement Genève pour n'y plus revenir.

C'est après tous ces événements qui ont agité la ville pendant l'été de 1533, que nous retrouvons Froment prêchant de nouveau au troupeau qui était sans pasteur, et qui a retrouvé maintenant un homme énergique et fidèle. Notre réformateur, dès qu'il a été informé du départ de l'évêque, est accouru avec son ami Alexandre Canus Dumoulin, sur les instantes prières d'Aimet Levet. Ils vont prêchant de maison en maison, affermissant leurs frères dans la foi, au grand détriment de la papauté, mais aussi quelquefois au péril de leur vie.

Telle était donc alors la position des deux partis; les catholiques s'appuyaient sur Fribourg, qui menaçait de rompre complétement le traité de combourgeoisie si on ne maintenait pas la religion catholique, et les réformés, d'un autre côté, se plaçaient sous la protection de Berne, qui envoyait souvent des messagers au gouvernement de Genève pour réclamer la libre prédication de l'Évangile. Placé entre ces deux exigences si opposées, le Conseil, qui avait intérêt à ménager ses alliés, résolut d'agir à la satisfaction de tous. En conséquence, il cesse d'inquiéter les prédicateurs réformés, mais en même temps, pour détruire ou tout au moins pour contre-balancer leur influence, il fait venir à Genève, pour prêcher l'avent, un docteur de Sorbonne, le dominicain Guy Furbity.

C'était un homme doué de quelque éloquence, car,

nous dit Froment, « quand ce docteur Furbity prêchait, « chacun y courait, » mais en même temps il avait un caractère emporté et des sentiments peu bienveillants à l'égard des réformés. Il accuse souvent, et dans ses paroles on rencontre plus d'injures que d'arguments solides. Il aime à faire ressortir la puissance et l'autorité du prêtre. « Il faut croire, disait-il un jour dans la cathé-« drale de Saint-Pierre, que quand un prêtre consacre, il « est plus digne que la vierge Marie, car elle ne l'a fait et « enfanté (Dieu) qu'une fois, mais le prêtre le fait tous les « jours. » Il ne ménageait pas non plus les attaques contre les réformés et contre ceux qui les protégeaient, et il parlait avec d'autant plus de hardiesse, qu'il était sûr de l'appui du Conseil. « Qu'ils s'avancent maintenant, ces luthé-« riens, continuait-il, qu'ils viennent pour me combattre; « mais non, ils se garderont bien de se montrer. » A cette apostrophe d'autant plus lâche de la part du prédicateur qu'il savait bien que personne n'oserait l'interrompre, Froment, que la curiosité a conduit dans le temple avec son ami Dumoulin, s'élance sur un banc et fait signe de la main pour demander du silence. Il offre de prouver par l'Écriture que Furbity ne prêche pas la vérité; il consent à être mis à mort s'il ne démontre pas que le prêtre annonce une doctrine mêlée de fausses traditions, et les prenant article par article, il détruit une à une toutes les assertions du dominicain. Celui-ci, frappé de stupeur par une attaque aussi directe et aussi peu prévue, reste muet, les prêtres et les chanoines cherchent à exciter leurs partisans, un bruit confus s'élève, les protestants applaudissent, les catholiques répondent par les cris de :

Tue! Tue! Au Rhône, ces méchants luthériens! La mêlée devient générale; on cherche à s'emparer des réformateurs; Froment, qui voit le danger et comprend qu'une exhortation au peuple est inutile dans un pareil moment, parvient à sortir du temple et à se dérober aux poursuites de ses adversaires. Beaudichon, l'épée nue à la main, se place à la grande porte de Saint-Pierre pour protéger sa retraite. « Si quelqu'un le touche, s'écrie-t-il, je le « tuerai; que justice se fasse, et que celui qui a tort « soit puni. »

Froment parvint jusqu'à la maison de Beaudichon où il fut caché en sorte que toutes les recherches pour le découvrir furent inutiles. Son ami Dumoulin, qui avait aussi harangué le peuple, fut condamné à mort par le Conseil, mais sa peine fut commuée en un exil perpétuel sur les réprésentations du syndic Balthazar et de quelques autres qui craignaient le roi de France et les seigneurs de Berne. Les registres publics de cette époque nous apprennent qu'après ces événements, il fut ordonné que le prédicateur de l'Avent n'eût à prêcher que sur l'Évangile pour éviter le bruit, et que Froment fût cherché et emprisonné si on le trouvait. Mais la nuit venue, Froment et Beaudichon sont sortis secrètement de la ville et accompagnés de Dumoulin qui les attendait dans une maison voisine, ils partent pour Berne afin de se plaindre des attaques que Furbity avait dirigées contre eux. Les Bernois, fermement résolus à réformer Genève, se décident à profiter de cette occasion pour faire avancer leur projet. Ils renvoient Beaudichon et Farel à Genève avec des lettres qui sont remises au Conseil des Deux-

Cents, et celui-ci après en avoir entendu la lecture est si vivement irrité contre le messager, que ce généreux citoyen est obligé de quitter l'assemblée pour se soustraire à la fureur de la populace.

Mais l'étonnement est bien plus grand encore quand on apprend que le prédicateur Farel est dans la cité; la ville s'émeut, une sourde rumeur court dans les rangs du peuple, on organise une résistance catholique plus puissante que toutes celles qui ont précédé. Comme dans les troubles dont nous avons parlé, les prêtres sont encore ici à la tête du peuple et l'excitent à attaquer la maison de Beaudichon où se trouve Farel; à cette nouvelle, les réformés ne sont pas restés inactifs, ils sont prêts à se défendre. Les partis passent trois jours et trois nuits en présence sans commencer les hostilités, Farel soutient le courage des siens par ses exhortations. Des deux côtés les esprits sont arrivés à ce degré d'exaltation où il suffit d'une simple étincelle pour que la haine longtemps comprimée fasse explosion. Froment qui rentre à Genève dans ce moment, ne peut pas à cause du tumulte traverser les ponts pour rejoindre ses amis; il est obligé de stationner dans le quartier de Saint-Gervais; les ambassadeurs bernois qui arrivaient aussi dans ce même moment accompagnés de Viret, sont tout étonnés de trouver la ville en armes et de voir la sédition parcourir la rue pour exciter les uns contre les autres des concitoyens qui avaient promis de vivre en paix. Grâce à leur présence et à l'intervention ferme et courageuse du Conseil et des syndics, les esprits s'apaisent, la colère des partis s'éteint, et la révolte étouffée chacun rentre dans le devoir.

Les envoyés bernois logent avec Froment, Farel et Viret, qui se trouvent alors à Genève, à la *Tête noire*. Peu de jours après leur arrivée, ils font assembler le Grand et le Petit Conseil pour exposer le sujet de leurs plaintes, ils demandent justice au nom des seigneurs de Berne contre Furbity qui les a publiquement insultés du haut de la chaire. De son côté, Fribourg soutient chaudement le parti opposé et demande qu'on interdise la prédication aux évangéliques, ou bien le traité de combourgeoisie sera rompu.

Toute conciliation est impossible, et les Conseils ne doivent pas espérer de protéger à la fois les intérêts politiques et religieux du pays; toute leur sagesse et leur prudence seront désormais impuissantes pour maintenir un juste équilibre entre les deux : et ils sont mis en demeure d'opter entre Fribourg et Berne. Ils hésitent, ils calculent les avantages réciproques des deux alliances; il faut compter avec le parti des réformés, leur nombre a doublé et l'opinion publique se manifeste toujours davantage en leur faveur. Nous assistons à un de ces moments solennels dans la vie d'un peuple, où les idées se fraient un chemin bon gré mal gré, et où tous les esprits sont poussés vers le même but comme par une mystérieuse attraction; il est alors d'une sage politique de se mettre à la tête du mouvement pour le diriger au lieu de le combattre. C'est ce qu'a compris le Conseil de Genève, l'opinion publique lui dictait la conduite qu'il devait tenir, et c'est Berne qui l'a emporté. On donne un commencement de satisfaction aux plaintes des ambassadeurs bernois, Furbity est entouré de six gardes chargés de

veiller continuellement sur lui, et il ne prêche plus qu'accompagné par des soldats. Mais les députés demandent une rétractation publique, ils ne cessent de presser la convocation du Conseil pour que le dominicain y soit introduit, afin de répondre à leurs plaintes. Le 9 janvier 1534, on amène Furbity au Conseil; les ambassadeurs sont accompagnés de Farel, Froment et Viret; mais le moine refuse de comparaître devant des juges laïques. L'assemblée se retire et le Conseil fait immédiatement des demarches réitérées auprès du vicaire pour qu'il nomme un juge ecclésiastique devant qui Furbity sera interrogé et pourra répondre, mais le représentant de l'évêque se renferme dans un refus obstiné. C'est en vain que le Conseil invoque la nécessité de conserver l'alliance avec Berne, qu'il parle de patrie, tout est inutile, le vicaire reste inébranlable dans sa résolution. Le Conseil n'est pas moins embarrassé avec les députes bernois qui sont d'autant plus pressants qu'on ne se hâte pas de faire droit à leurs réclamations. Ils déclarent que si on ne fait pas justice des insultes dont ils sont les objets, ils ont ordre de réclamer le sceau de la bourgeoisie, ils remettent les lettres qui les accréditaient auprès du Conseil et refusent de les reprendre jusqu'à ce qu'on les ait satisfaits. On les supplie avec larmes de les reprendre, ils cèdent en déclarant toutefois qu'ils les déposeront de nouveau s'ils n'obtiennent pas une réparation. Une autre démarche auprès du vicaire épiscopal ayant été suivie d'un nouveau refus, on décide que le prédicateur répondra dans le Conseil aux accusations dirigées contre lui, et on fixe le jour de la séance au 27 janvier. Ce jour-là, nous

trouvons réunis dans la grande salle de l'Hotel-de-Ville, les 24 membres du Petit-Conseil, les Deux-Cents, les ambassadeurs bernois avec leurs prédicateurs Farel, Froment, Viret, et les principaux chefs de famille.

Nos lecteurs auront pu le remarquer, depuis le retour de Farel, Froment est relégué tout à fait sur le second plan. Ainsi il assiste bien aux conférences entre Furbity et Farel, mais il ne semble pas y avoir pris une part bien active, aussi nous n'entrerons pas dans les détails qui nous éloigneraient de notre réformateur. D'après les régistres publics de cette époque, il semble même n'avoir assisté qu'à la séance du 27 janvier, où l'on s'est borné à accepter les excuses du prédicateur dominicain; la discussion a été reprise le 29 entre les deux mêmes adversaires; Froment y assistait peut-être; dans tous les cas, il n'était pas à la séance du lendemain, car Farel et Viret sont seuls indiqués comme ayant accompagné les ambassadeurs. Cependant il est à supposer que Froment n'a pas quitté Genève, ou du moins ne s'est pas éloigné beaucoup puisque nous le voyons reparaître peu de temps après.

La discussion dure jusqu'au 13 février; c'est alors que Furbity demande aux députés de Berne de lui permettre de prècher le dimanche suivant à la cathédrale, il assure que l'honneur de Dieu et le leur sera publiquement réparé. La demande est accordée, et le 15 février à midi Furbity est conduit à Saint-Pierre pour confesser et reconnaître publiquement « qu'il avait prêché contre Dieu et les hommes », selon l'expression de la sentence prononcée contre lui. Mais pendant toute sa prédication pas

un mot d'excuse ne sort de sa bouche; on ne le laisse pas continuer, on s'empare de lui, et les soldats sont obligés de l'arracher aux mains de la foule pour le conduire à la prison de la cité où il reste deux ans et d'où il ne sort qu'à la prière de François I.er

Le premier pas dans la Réforme vient d'être accompli, mais les ambassadeurs ne veulent pas en rester là et désirent un nouveau progrès. Ils emploient tout leur crédit auprès des Conseils pour obtenir un temple pour les *évangéliques;* mais leurs efforts restent sans succès, leur démarche est trop prématurée; les vieilles rancunes qui divisent catholiques et protestants, ne sont pas assez bien éteintes, et les esprits pas encore assez mûrs, pour tolérer ce qui n'est que justice, mais qui à cette époque aurait passé pour une condescendance. Le Conseil se borne donc à recommander aux prédicateurs catholiques de prêcher seulement l'Évangile sans aucune addition humaine, et il nomme d'office Jean Coutelier pour prêcher le Carême; il ne doit rien avancer qu'il ne puisse soutenir par l'Écriture. Le Franciscain donne une liste des principaux sujets qu'il se propose de traiter, il promet de prêcher à la satisfaction de tous, et demande en même temps qu'on retranche de sa liste les sujets qui paraîtraient ne pas devoir être portés en chaire. On lui enjoint de ne pas parler « de la vierge Marie, du purgatoire « et des prières pour les morts et de l'invocation des saints. » Il doit surtout recommander la charité; mais il ne reste pas toujours fidèle à sa promesse, et donne lieu à des plaintes de la part des députés des seigneurs de Berne.

De son côté Froment et ses collègues ne restent pas

inactifs; le nombre leurs partisans s'accroît tous les jours, et ils ont eu la joie d'administrer le baptême à deux enfants qui appartiennent à des familles réformées; leurs instructions sont accueillies avec faveur par le peuple et les auditeurs deviennent si nombreux, que leurs salles de réunions se trouvent bientôt trop étroites pour contenir la foule qui s'y presse. Ils cherchent à s'appuyer de l'autorité des ambassadeurs de Berne pour obtenir que leurs prédications aient lieu dans un temple qu'on leur concédera, mais le Conseil résiste toujours. Alors l'impatiente intrépidité de Farel obtient ce que refuse le Conseil. Un jour il est entraîné par ses auditeurs habituels, pour prêcher après le prédicateur du carême dans l'église des Cordeliers de Rive; il monte en chaire après lui et donne à la foule une de ses instructions chaleureuses et éloquentes qu'il puisait dans son cœur. Les catholiques stupéfaits de tant d'audace, n'essaient pas de résister, mais le lendemain leurs plaintes et celles des ambassadeurs de Fribourg parviennent jusqu'au Conseil qui invoque l'autorité de Berne et promet de faire des démarches auprès de Farel. Mais celui-ci a accompli un progrès et il ne s'arrête pas là; chaque soir il prêche maintenant après le moine Franciscain; quelques jours après sa démarche si hardie et couronnée d'un si beau succès, les images de l'église de Rive sont détruites, les statues renversées, et on y célèbre la Cène sous les deux espèces. C'est ainsi que se passe le reste de l'année; Froment et ses deux compagnons d'œuvre réunissent leurs efforts pour propager leur doctrine; ces efforts sont bénis de Dieu, le peuple accourt à leurs prédications, toujours avide de les en-

tendre, la majorité des Conseils penche vers la Réforme et la foule commence à murmurer quand on veut interdire les sermons des hérétiques.

Les ennemis de Genève favorisent même sans le vouloir la cause contre laquelle ils ont si souvent combattu et combattent encore. Des projets de destruction se trament de nouveau contre Genève, et on veut dabord se débarrasser des chefs pour venir plus facilement à bout de vaincre les réformés. C'est probablement à l'un de ces plans, qu'il faut rattacher la tentative d'empoisonnement sur les trois réformateurs. Les ambassadeurs bernois sont partis, en recommandant fortement les *prêcheurs* à leurs amis. Pour plus de sûreté ils quittent l'hôtellerie de la Tête noire où l'on faisait courir sur eux les bruits les plus étranges, et Claude Bernard les reçoit dans sa maison. Mais la haine de leurs adversaires va les chercher jusques-là; une domestique qui affecte un grand zèle pour la Réforme, est en service chez Bernard, c'est elle qui s'est chargée de verser le poison fatal qui doit enlever la tête du parti réformé; Viret seul est atteint; Farel refuse de prendre son repas, et au moment où il va se mettre à table, Froment reçoit une lettre qui lui annonce l'arrivée de sa femme et de ses enfants et il oublie son repas pour les recevoir.

Ainsi Dieu a déjoué le complot, mais Genève n'est pas sauvée; Pierre de la Baume convoite cette autorité qu'il a perdue, et se concerte avec le duc de Savoie pour recouvrer son évêché; il réchauffe le zèle des habitants qui lui sont restés fidèles, une trahison doit lui ouvrir les portes. De son côté le duc de Savoie écrit des lettres aux gouver-

neurs, aux prévôts et aux gentilshommes de son pays pour les engager à concourir à cette œuvre. Ainsi appuyé, l'Évêque se met à la tête de sa petite troupe, mais les syndics, avertis, font bonne garde et ses soldats trouvent les portes fermées. L'évêque, irrité de cet échec, excommunie Genève, transporte à Gex son tribunal ecclésiastique et défend à ses fidèles toute communication avec les *prêcheurs*. Genève, soutenue par l'espoir de l'appui de Berne, est résolue à tout souffrir plutôt que de renoncer à la précieuse indépendance qu'elle s'est acquise par sa constance dans ses luttes. Elle rompt les liens de soumission qui l'unissaient encore à l'évêque, et défend à tous les prêtres de reconnaître la juridiction du tribunal ecclésiastique de Gex. La Réforme est maintenant un fait *national*, parce qu'elle s'unit à l'idée d'indépendance et de résistance à l'oppression étrangère. Froment a assisté comme acteur dans ce grand drame; nous le voyons siéger le 30 mai 1531, avec Farel, Viret et Jacques Bernard dans une conférence publique contre Caroli, docteur de Sorbonne, « tenant le parti des prêtres et disputant fort subtilement. » Cette lutte dogmatique dure un mois et roule sur tous les points qui divisaient les deux Églises, sur la justification chrétienne, sur le libre arbitre et la grâce, sur les indulgences, l'invocation des saints, etc. Caroli et Chappuis se déclarent vaincus et le premier passe dans le parti qu'il était venu combattre. Par cette dernière lutte, Genève est désormais acquise à la Réforme, et il ne manque plus à cet important résultat qu'une sanction régulière. Le 28 juin, les citoyens se portent en foule au Conseil, et demandent la sanction des faits qui se sont

passés. Le Conseil hésite, veut gagner du temps, mais les réformés, plus nombreux et impatients de jouir de leurs droits, introduisent leurs prédicateurs dans les différentes chaires; les succès qu'ils ont obtenus, leur font oublier quelquefois, que la violence ne doit jamais être employée pour parvenir à son but. Les réformateurs sont traduits le 10 août devant le Grand-Conseil; Farel rappelle la dispute qui a eu lieu, et la défaite de ses adversaires qui se sont déclarés à bout d'arguments. On décide alors de suspendre la messe; les prêtres consultés de nouveau se déclarent incapables de réfuter les arguments des « prédicants », et le 27 août on promulgue l'édit de Réformation, qui substitue *au Catholicisme la Religion réformée.*

C'est la dernière fois que nous voyons paraître Froment comme acteur dans l'une de ces grandes discussions qui offrent encore aujourd'hui un si haut intérêt historique. Il est effacé maintenant par un homme inconnu encore, mais que Farel a deviné, et qui s'arrête à Genève pour aider ses collègues à consolider l'édifice qu'ils viennent d'élever.

Depuis le moment où Calvin prend les rênes du gouvernement, Froment et ses collègues ne sont plus à la tête de l'œuvre, et leurs travaux s'effacent devant les luttes de ce puissant génie avec les *libertins*, luttes que nous n'avons pas à raconter ici. Calvin veut faire marcher la Réforme d'un pas désormais ferme et assuré; il rassemble autour de lui tous ces hommes courageux qui travaillaient dispersés dans le champ du Seigneur, et dirige une mission dans le Chablais et le pays de Vaud. Froment fait encore partie de ces hommes d'élite qui se

sont mis en campagne, et nous le retrouvons à Aigle, distribuant le «pain de la vie», luttant comme il a lutté à Genève. Puis, quand cette dernière cité, après avoir chassé ses pasteurs, déifié le vice et s'être livrée à tous les désordres, trouve encore la force de s'arrêter sur la pente du mal et rappelle Calvin qu'elle avait exilé, nous rencontrons Froment pasteur de la paroisse de Saint-Gervais. Il a quitté la vie errante du missionnaire, et va sans doute aider Calvin dans sa lutte avec ses adversaires, qui forment une faction, devenue toujours plus puissante. Dirigée par des chefs audacieux, qui appartiennent en général à des familles opulentes, et qui réunissent autour d'eux un certain nombre de partisans, elle exerce une grande influence sur le peuple, qui lui permet de neutraliser les attaques directes auxquelles elle est en butte de la part des «prédicants.» Les *libertins* ont favorisé l'établissement de la Réforme, mais ils n'en ont pas compris le véritable but. Pour eux être réformé, c'est se soustraire au joug des prêtres, à tout joug humain quel qu'il soit, et à être complétement indépendant dans sa conduite. Ils présentent les réformateurs comme jaloux de toute autre autorité que la leur, et ces allures de liberté les font bien venir auprès du peuple. Calvin, fermement résolu à lutter contre eux, a besoin, semble-t-il, d'auxiliaires, car le combat sera rude et demande une vigoureuse résistance. Il va trouver dans Froment un appui sur lequel il peut compter, car ce prédicateur, depuis longtemps connu dans Genève, paraît donné par la Providence pour faire pencher la victoire du côté du parti réformé. Mais non, Calvin luttera seul.

C'est à dater de ce moment que commence une période de la vie de Froment dont on regrette quelquefois de ne pas pouvoir arracher les pages dans ce grand livre de l'humanité qu'on appelle l'*Histoire*. Froment est pasteur à Saint-Gervais jusqu'en 1552, mais son ministère, troublé par des chagrins domestiques, a perdu toute son efficacité. Son influence a disparu; en lui s'éteignent ces généreux mouvements du cœur qui guidaient ses premiers pas quand il se présentait inconnu à Genève, comme champion de la cause de Dieu, cette ardeur juvénile qui l'avait placé à la tête des grands mouvements de la Réforme. Sa maison est envahie par cette atmosphère d'immoralité qui pesait alors sur la ville, et sa femme, entraînée par les nombreux exemples qui l'entourent, oublie ses devoirs, trahit la foi conjugale; et ces désordres, qui sont connus au dehors, attirent de vives réprimandes au réformateur. Froment, aigri par ces chagrins domestiques, honteux des reproches publics qu'on lui adresse, perd ses vues élevées qui avaient distingué sa jeunesse, se décourage dans le ministère et devient secrétaire de Bonnivard. En 1552 il renonce aux fonctions ecclésiastiques et obtient une modeste place de notaire. Genève ne se montre pas ingrate envers lui, et sait le récompenser des services nombreux qu'il lui a rendus.

En 1553, elle lui fait obtenir le droit de bourgeoisie, et en 1559 il siége dans le Conseil des Deux-Cents. Mais Froment semble s'efforcer de se rendre indigne de ces faveurs; abattu par les chagrins, ne sachant où puiser sa consolation, il étouffe la voix de sa conscience, oublie qu'il a un passé qui doit engager l'avenir, et pour se

venger de son épouse infidèle, il imite ses désordres. Le Conseil se voit dans la triste nécessité de le punir; en 1562 il est emprisonné, il perd sa charge de conseiller et va traîner en exil sa malheureuse existence. Il reste dix ans à l'Étranger, pendant lesquels les regrets, la vieillesse corrigent son caractère. Possédé d'un impérieux désir de revoir Genève, il se décide à y revenir et Genève le reçoit comme un autre enfant prodigue; elle oublie ses torts et lui pardonne; en 1574 il est réintégré dans sa place de notaire, afin de pouvoir subvenir aux nécessités de son existence. L'histoire n'a pas conservé la date de sa mort, et quelques auteurs pensent qu'il a quitté le monde vers 1581 ou 82. Il a vu mourir tous ses compagnons d'œuvre, et il semble que Dieu ait voulu le laisser plus longtemps ici-bas, afin qu'il pleurât ses fautes et se repentît d'avoir dévié du chemin de la vertu. Genève a pardonné à son réformateur, Dieu ne pardonnera-t-il pas à celui qui a expié par le remords dans la vieillesse les fautes commises dans l'âge mûr?

Il est temps de revenir en arrière et de jeter un coup d'œil rapide sur le caractère du réformateur dont nous avons essayé d'esquisser la vie. Nous tâcherons de nous faire une idée de son caractère, nous dirons ensuite quelques mots de Froment comme prédicateur et écrivain, et enfin nous le considérons comme réformateur.

Caractère de Froment. Il est difficile de s'en faire une idée exacte, parce que les documents que nous possédons sur sa vie ne sont pas nombreux. D'après ce que

nous avons vu, nous pouvons dire que se sont les circonstances qui ont fait l'homme; il a été continuellement entraîné et servi par elles, rarement il les a dominées. Placé dans un autre milieu et dans une époque plus paisible, il serait possible que son nom ne fût pas seulement parvenu jusqu'à nous. Bien qu'il fût d'un caractère faible, il était cependant susceptible de nobles élans et de généreuses pensées, mais la faiblesse reprenait bientôt le dessus et il manquait de l'énergie nécessaire pour assurer la durée de ses impulsions. C'est à cette cause sans doute que se rattache le fait de ne pas avoir imprimé à la Réforme un sceau particulier et exercé sur elle une influence durable. Malgré ces défauts, il a du courage et de la persévérance; il n'abandonne pas facilement le champ qu'il a commencé à ensemencer. A l'époque où les nobles sentiments saisissent vivement le cœur, où l'homme se dévoue sans arrière-pensée pour le triomphe d'une cause qu'il sait être juste, nous avons vu Froment céder aux instances de Farel, venir essayer de réformer une ville qui avait violemment repoussé ce dernier; nous l'avons vu, malgré des obstacles sans nombre, demeurer courageusement fidèle à la tâche qu'il a acceptée sans jamais être ébranlé; tumultes, menaces, séditions, révoltes, persécutions, tout lui est indifférent, et il faut que ce soient ses amis qui protégent ses jours.

Mais cette noblesse de sentiments, cet enthousiasme pour une cause si belle, passent insensiblement; des hommes plus habiles le dépassent, l'effacent, et la faiblesse de son caractère reparaît de nouveau dominante.

Il n'est plus à la hauteur du rôle qu'il s'est imposé, et il succombe. Depuis lors ce n'est que par des fautes que son existence se révèle à nous : hâtons-nous de jeter le voile de l'oubli sur cette triste époque, pour nous souvenir que Froment, le premier, a su décider à Genève un mouvement en faveur de la Réforme, dont d'autres se sont emparés et ont profité après lui. Les chagrins ont brisé son énergie, il n'a pas su se montrer supérieur aux souffrances morales qu'il a endurées, mais les fautes de son âge mûr n'effacent pas les mérites de sa jeunesse. Elles expliquent, mais ne motivent pas suffisamment, selon nous, le silence que les auteurs contemporains ont gardé à son égard.

Froment, prédicateur et écrivain. Pour juger Froment comme prédicateur, il ne nous reste sauf erreur, que son sermon du Mollard dont nous avons donné quelques extraits dans les premières pages de notre travail. Sa parole est abondante, pleine de chaleur et laisse percer un cœur méridional. On aime à se le représenter suivi de ces multitudes qui l'accompagnent en répétant ce cri : « prêche-« nous la parole de Dieu. » Il se répand alors en improvisations chaleureuses qui partent du cœur et vont au cœur, il remue les esprits, domine le tumulte et captive les attentions les plus rebelles. Dans son sermon du Mollard, l'unité est assez bien observée, et à travers des détails quelquefois oiseux, il n'en poursuit pas moins le développement de l'idée que renferme son texte. Nous ne pouvons d'ailleurs que juger superficiellement puisque la sédition empêcha Froment de terminer son discours.

Un caractère tout particulier que l'on rencontre d'un

bout à l'autre du sermon, qui naît des circonstances et qu'on serait étonné de ne pas trouver à cette époque, c'est un caractère de polémique quelquefois trop violente. On rencontre parfois dans le sermon du Mollard des apostrophes et des tableaux qui témoignent par la force de l'expression, que l'auteur ne se laisse pas arrêter par la crainte de se servir d'un mot qui blesse les convenances, mais qui exprime plus clairement ce qu'il veut dire. On y rencontre des expressions d'une hardiesse étonnante, qui frisent l'injure et seraient intraduisibles dans notre langue aujourd'hui. Néanmoins, si nous nous plaçons au point de vue de l'époque, si nous nous supposons auditeurs de Froment, émus des événements de la veille, soucieux de ceux du lendemain, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que nous nous serions laissés entraîner par cette prédication populaire et chaleureuse.

D'ailleurs si les sermons nous manquent pour juger de son éloquence, nous avons les faits. Comment ne pas reconnaître une parole forte et propre à émouvoir, à cet homme qui prend en main une cause qui semble perdue, et lui gagne bientôt un grand nombre de partisans? On dira sans doute, et nous sommes le premier à le reconnaître, que les circonstances aidaient au succès, que les esprits, depuis longtemps privés d'un culte spirituel, étaient disposés à accueillir favorablement quiconque viendrait leur parler le langage de l'Évangile. Mais nous demandons à notre tour qu'on nous accorde que pour imprimer le premier élan à ces esprits timides ou enchaînés par l'habitude, pour les engager à dépouiller le vieil homme, il fallait posséder une éloquence mâle, nerveuse

qui trouble les esprits, réveille les consciences et force l'adhésion du cœur. Sans doute, l'influence de Froment n'a pas été celle d'un Luther ou d'un Calvin, elle s'est exerçée plutôt sur une seule génération que sur des générations successives, mais tenons compte des difficultés qui ont été vaincues et du peu d'efficace des moyens qu'il avait à sa disposition. Il a largement frayé la voie à Calvin, qui n'a eu qu'à continuer l'œuvre : le pas le plus difficile était fait.

Froment écrivain. Il nous reste très-peu de chose de Froment. L'ouvrage le plus important que nous possédons est celui intitulé : « *Actes et Gestes merveilleux de la cité de cité de Genève* », chronique que M. G. Revillod a dernièrement mise au jour dans son entier. C'est un ouvrage précieux et rempli de documents intéressants pour quiconque veut connaître l'époque ; la lecture en est attachante, les faits y sont racontés avec cette naïveté et cette verve originale qui sont le caractère général des écrivains de ce temps ; il se mèt souvent en scène selon l'usage des chroniqueurs anciens. Nous rencontrons dans cet ouvrage des détails curieux, qui par leur minutie, trahissent un acteur ou un témoin oculaire ; le récit des faits commencent en 1532, au moment où Farel et Saunier passent à Genève, et nous conduit jusqu'à la prise du château de Chillon en 1536. On peut suivre presque pas à pas les luttes des réformateurs, leurs progrès, leurs victoires. On y trouve des détails précieux sur les complots tramés par l'évêque et le duc de Savoie contre l'indépendance de Genève, sur les supercheries des moines pour exciter la dévotion des masses et sur la vie peu canonique des prêtres à cette époque.

Si nous voulions comparer ce livre à d'autres ouvrages, écrits par des historiens de mérite, nous le trouverions inférieur, mais Froment lui-même avoue qu'il n'ambitionne pas le titre d'historien, il veut seulement rapporter les faits. Aussi il ne s'inquiète pas toujours de l'ordre chronologique, et le corps de l'ouvrage n'est pas resserré par un seul lien qui en fasse un tout compact. Ce manque de suite n'empêche pas le récit d'être vif et animé. Seulement le lecteur attentif est saisi d'un sentiment de malaise qui le poursuit à chaque page, car il retrouve parfaitement dessiné ce manque de goût et de convenance dont nous signalions déjà la présence en parlant de son sermon. L'écrivain semble presque prendre plaisir à donner des détails licencieux, il nomme crûment les choses par leur nom propre. A cette époque il est vrai on était moins sévère à l'égard de la pureté et de la convenance du style, les oreilles du 16e siècle étaient moins chatouilleuses que les nôtres, et peut-être chez un autre historien de semblables expressions nous choqueraient beaucoup moins, mais on regrette de trouver un langage aussi déplacé sous la plume d'un ministre de Dieu. D'ailleurs, il faut le dire Froment n'est pas le seul à qui on puisse faire un pareil reproche.

Froment réformateur. Froment ne nous a pas laissé d'ouvrage où il ait systématisé son christianisme. Il n'était pas, comme ses collègues, un penseur bien remarquable, et nous en comprendrons facilement la raison, si nous nous transportons à son époque pour nous rendre compte de ce fait. Avec une vie agitée comme la sienne, il ne pouvait pas creuser bien pro-

fondément sa doctrine, et comprendre clairement quelle était son œuvre, son but, et la limite où il devait s'arrêter. Il ne considérait la Réforme que comme le rejet de toutes les erreurs qui s'étaient introduites dans le Christianisme pendant les siècles précédents; il détruisait mais il ne songeait pas encore à rebâtir. Il se bornait à faire connaître l'Évangile et à le répandre; il y renvoyait les hommes pour y trouver des explications à leurs doutes, des consolations à leur affliction, mais le moment n'était pas encore venu où les réformateurs donnaient leurs commentaires comme l'expression de la pure doctrine et en faisaient des articles de foi. Calvin exerça sans doute une très-grande influence sur les opinions dogmatiques de Froment. Ce dernier n'avait jamais songé à aborder les grandes questions qui ont plus tard divisé la Réforme, et on ne rencontre pas dans son sermon ou ses chroniques ces subtilités pointilleuses qui ont été pendant quelque temps le caractère de la théologie réformée. Pour lui le Christianisme ne résidait pas dans le dogme exclusivement et il insistait sur la nécessité des bonnes œuvres.

Il polémise toujours, mais sa polémique a exclusivement trait aux abus de l'Église romaine. Calvin n'a pas pu se contenter d'une théologie dont les contours sont si vaguement dessinés, et il est très-probable qu'il fit partager à Froment ses idées *sur le péché originel, sur la prédestination absolue, sur la grâce et le libre arbitre*, etc. C'est du moins ce qu'on peut raisonnablement présumer, quand on sait que Calvin n'admettait pas d'opinion contraire à la sienne dans son Église, et que le caractère de Froment devait le faire céder à l'influence d'une intelligence supérieure.

CONCLUSION.

On est saisi d'admiration pour ceux qui, au seizième siècle, ont osé les premiers ramener la religion des temps apostoliques, proclamer le véritable caractère du culte de Dieu et la justification par la foi; on est saisi de respect quand on songe à tout ce qu'il a fallu d'efforts et de désintéressement pour oser lutter corps à corps avec le colosse romain, afin de léguer aux âges futurs la liberté de penser en religion. A un regard superficiel, le combat semble téméraire, la victoire impossible: mais Dieu est pour le bon droit. D'ailleurs les réformateurs l'avaient compris; ils devaient avoir pour eux les sympathies des populations, et le premier qui a mis la cognée à l'arbre romain, a par cet acte exprimé tout haut ce que le peuple pensait tout bas. La cause qu'ils défendaient était celle de la liberté de conscience; ils n'ont pas toujours compris leur tâche, et aujourd'hui la Réforme peut être considérée comme un édifice que les successeurs des hommes du seizième siècle sont chargés de continuer. Mais toutes ces imperfections, qui s'attachent à chaque œuvre de l'homme, ne nous empêchent point d'admirer et de bénir celle de nos réformateurs.

Ce n'est pas pour critiquer que nous avons sorti le nom de Froment de son oubli immérité; nous n'avons

pas voulu l'élever sur un piédestal pour l'en précipiter plus facilement à la face de tout le monde. Non, non, autant que qui que ce soit nous regrettons que tout n'ait pas été pur dans la vie de ce serviteur de Dieu, qu'il se soit laissé aller à applaudir ou tout au moins à sanctionner par son silence les persécutions et les violences de son époque; mais nous admirons aussi l'immense changement introduit à Genève dans l'état moral de la population : les esprits sont réveillés, les mœurs purifiées; la ville était assujettie, elle devient indépendante; elle était ignorante, elle a été une des lumières de l'Europe; c'était une petite ville, l'importance qu'elle a acquise lors de la Réforme lui a fait donner le nom significatif de *Rome protestante.* Grâce aux efforts de Froment, qui le premier à Genève a sapé les fondements de l'édifice hiérarchique romain, cette ville s'est fait un nom dans l'histoire. Il a contribué pour sa faible part à rendre à l'esprit humain l'action et la portée que le Créateur lui a assignées à l'origine des choses : c'est un titre suffisant pour que son nom ne soit pas oublié de ses compatriotes.

THÈSES.

I.

S. Paul admet un rapport de subordination entre le Père et le Fils.

II.

La prédestination absolue supprime toute condition pour arriver au salut; elle est par cela même contraire à l'esprit de l'Écriture-Sainte, qui impose des conditions.

III.

Les malades que l'Écriture appelle *démoniaques* étaient des personnes atteintes de maladies dont on ignorait la nature, et que pour cette raison on attribuait aux démons.

IV.

Les Évangiles de Matthieu et de Luc ne sont pas écrits dans un point de vue exclusivement dogmatique; leur but semble avoir été de fixer la tradition.

V.

Selon toutes les probabilités, Jacques, auteur de l'épître de ce nom, était frère du Seigneur et non apôtre.

VI.

Jésus-Christ n'a pas abrogé, mais il a accompli la loi mosaïque.

Vu :
Le président de la soutenance,
BRUCH.

Permis d'imprimer ;
Strasbourg, le 14 décembre 1857.
Le Recteur,
DELCASSO.

